

DEVENIR REPRESENTANT DES PARENTS D'ELEVES ...

Pourquoi ?

- agir pour défendre les intérêts de nos enfants,
- maintenir le dialogue avec les instances administratives du collège,
- informer les familles

Comment ?

Certains parents participent au conseil d'administration, d'autres au conseil de discipline, aux différentes réunions en fonction des disponibilités de chacun.

Pour les conseils de classe, il est possible de faire celui de son enfant mais il y a aussi les autres. Les premiers conseils peuvent être doublés par des parents présents l'année précédente (devenir représentant des parents d'élèves n'est pas obligatoire)

Cette année l'association des parents d'élèves cherche des bénévoles pour mener des actions afin de récolter des fonds pour améliorer la vie de nos collégiens (devenir représentant des parents d'élèves n'est pas obligatoire)

Venez nous rejoindre. L'équipe est sympathique et dynamique !

**Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de parents
du Collège Maurice Maeterlinck :**

Nom du parent :

N° tel :

E-mail :

Nom et prénom de l'élève :

Classe de l'élève :

Pour nous joindre : laura.bassimon@orange.fr